

**PROCES VERBAL**  
**DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 27 Janvier 2022**

L'an deux mil vingt-deux et le 27 janvier à 19h00, le conseil municipal de la commune de Bruère-Allichamps, régulièrement convoqué le 20 janvier 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de mairie, tout en respectant les distances demandées dans le cadre du coronavirus, sous la présidence de Roger DAGHER, maire et sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L-2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

Mesdames, Maryse LALLIER, Martine DUPUIS,  
Messieurs Roger DAGHER, Roger PORTMANN, Jean-Pierre POUX, Guy AUPETIT, Guillaume TAILLANDIER,

Pouvoir : Maëlle LE MOIGN a donné pouvoir de décision et de signature à Roger PORTMANN

Absents excusés : Patricia MANTELET, Véronique BALLERAT, Benjamin METIVIER

Absente non excusée : Laurence CIESLOK

Secrétaire de séance : Martine DUPUIS

Le procès-verbal de la précédente séance a été adopté à l'unanimité

Roger DAGHER, maire a demandé de rajouter à l'ordre du jour : Commissions municipales  
Élagage (2<sup>ème</sup> tranche) des arbres du camping – Remplacement du personnel de l'agence postale et du personnel technique – Abonnement au Berry Républicain – Fusion du budget du CCAS.

**Ordre du Jour :**

**Droit de place du marché hebdomadaire :**

Lors du précédent conseil municipal, il avait été décidé que le droit de place serait de 3€ forfaitaire par jour de marché. Après consultation auprès des commerçants présents sur ce marché et après en avoir délibéré, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de fixer ce droit de place à 1€ forfaitaire par jour de marché, payable par semestre échu.

**Elagage des arbres au camping.**

En 2020, il avait été prévu d'élaguer tous les arbres situés au camping. Une première tranche a été effectuée en 2021 et la seconde doit avoir lieu en 2022. Les membres du conseil municipal ont, à l'unanimité, confirmé l'élagage de cette seconde tranche de 22 platanes par l'entreprise Parcs et Jardins.

**Remplacement du personnel de l'Agence Postale et du poste de responsable à la partie technique :**

En prévision des différents congés pris par Marine CLERET, de l'agence postale, il est important de prévoir son remplacement pour les durées relativement longues (plus de 2 jours). Après réflexion, cette tâche pourrait être confiée à Christine POUGET, récemment partie à la retraite qui accepte cette mission occasionnelle. Accord unanime.

Concernant le personnel technique, Alain BERNARD responsable va faire valoir ses droits à la retraite le 30 juin 2022. Monsieur le Maire a informé le conseil municipal qu'il avait choisi Eric BONAZZI pour le remplacer au poste de responsable d'équipe et d'atelier.

**Commissions municipales :**

Suite à la démission de Daniel FRANCOIS, conseiller municipal, il y a lieu de le remplacer au sein du CCAS. Jean-Pierre POUX s'est porté volontaire et son élection a été acceptée à l'unanimité par les membres présents.

Roger DAGHER a été nommé à la commission sur l'Ambroisie.

### **Fusion du CCAS :**

Depuis plusieurs années, le Trésor Public demande de fusionner le budget du CCAS et celui de la commune. Le Conseil ne voyant aucun inconvénient, l'accord a été donné à l'unanimité avec effet au 31 décembre 2021.

### **Abonnement au Berry Républicain :**

Afin d'informer la population sur les évènements qui se déroulent sur la commune de Bruère Allichamps par le biais des bulletins municipaux, le conseil municipal décide à l'unanimité de s'abonner au Berry Républicain

### **Travaux 2022 :**

Afin de pouvoir établir le budget 2022 et sélectionner tous les investissements, il y a lieu d'établir une liste de travaux à réaliser.

Dans les plus urgents, le conseil municipal a sélectionné l'achat et l'installation de capteurs CO2 pour les salles de classe, la mairie et la salle des fêtes. Accord unanime de tous.

Liste des autres travaux :

- Trottoirs rue de la Maladrerie - Élagage des platanes au camping – Analyse par caméra du sous-sol de la rue du Pont – Achat de matériel technique – Réfection de la place de la mairie et des trottoirs – Aménagement du camping - Sécurisation de l'agence Postale – Achat de mobilier pour le secrétariat de mairie – Travaux de mise aux normes de la salle des fêtes – 3<sup>ème</sup> tranche d'illuminations de fin d'année - Logiciel BERGER- LEVRAULT - Achat d'un Panneau Numérique – Achat d'extincteurs et d'un défibrillateur- Fond de concours pour l'éclairage public- Achat de panneaux routiers.

### **Plan de Sauvegarde :**

Roger Dagher, maire a présenté les propositions de révision du plan de sauvegarde. Quelques modifications ont été apportées lors de cette séance avant d'être adoptées à l'unanimité.

### **Informations Diverses :**

Monsieur Le Maire informe le Conseil:

- de la visite de Monsieur Jacques FLEURY, président du Conseil Départemental, accompagné d'Emmanuel RIOTTE et de Clarisse DULUC le 8 février à 15h,
- des remerciements divers pour le colis offert par le CCAS,
- des remerciements de Patrick CIAJOLO lors du décès de son père,
- que les travaux de la Scierie Brunet ont pris un peu de retard,
- que le permis de construire du 1<sup>er</sup> parc de panneaux photovoltaïques sera déposé dans les prochains jours. Les travaux pourraient débuter en 2023 si tout se passe bien.

Martine DUPUIS a donné l'évolution du dossier qui se trouve actuellement chez Monsieur Le Procureur de la République, concernant la divagation des chèvres.

Roger PORTMANN a évoqué le projet de territoire mis en place par la Communauté de Communes Cœur de France.

Prochain conseil municipal le lundi 7 Mars 2022 à 19h.

Fin de séance à 20h45.